

EXAMEN D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2016

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 2

Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinés à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Après avoir pris connaissance des documents joints, répondez aux questions suivantes, en prenant soin de préciser le numéro de la question sur la copie avant d'y répondre.

ELEMENTS DE CORRIGE

Question I : (2 points)

Développez le sigle TAP ?

Temps d'activités périscolaires (1 point)

Donnez un synonyme d'effervescence (document 1 p. 1)

Agitation (1 point)

Question II : (7 points)

Expliquez en quoi consiste la réforme des rythmes scolaires. Quels sont les objectifs ? Quels sont les impacts de cette réforme pour les communes et pour la bibliothèque ?

La réforme des rythmes scolaires change l'organisation du temps éducatif pour les écoles primaires publiques .

Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement sont étalées sur 4,5 jours soit 9 demi-journées. (1 point) Désormais le mercredi matin est travaillé ou le samedi matin par dérogation (0,5 point) .La journée de classe est allégée de 45 minutes (0,5 point).

Les objectifs : respecter les rythmes biologiques de l'enfant, favoriser l'apprentissage de l'enfant et à améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter . (1 point).

L'enjeu est de redéployer les 3 heures sur des Temps d'Activité Périscolaires (TAP), durant lesquels peuvent être proposées aux enfants des activités éducatives visant à favoriser l'accès de tous aux pratiques culturelles, artistiques, sportives.... (1 point).

Les communes mettent en place des activités périscolaires (NAP) (1 point).

Les bibliothèques sont considérées comme des acteurs culturels légitimes par les élus et les partenaires pour proposer des activités dans le cadre des TAP. Elles sont donc souvent sollicitées pour mettre en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires. Ce qui peut consolider la place de la bibliothèque au cœur de la collectivité. Reste que cette implication a des effets importants sur leur fonctionnement et peut parfois les conduire à revoir leur organisation quotidienne.

(2 points).

Question III : (5 points)

Les médiathèques sont désertées le mercredi matin. Expliquez-en les raisons ? Quelles en sont les conséquences ? Comment ont-elles réagi ?

Les raisons : *(1 point).*

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants sont scolarisés le mercredi matin. Les parents qui venaient le mercredi avec leurs enfants ne viennent plus.

Les conséquences : *(2 points).*

Suppression de certaines activités ex : l'heure du conte animée par des bénévoles

Baisse des prêts en section jeunesse et section adultes.

Des impacts différents selon la taille de la structure et des communes

Les réactions : *(2 points).*

Repenser les horaires d'ouverture de la médiathèque : ex : le mercredi pour accueil des classes, meilleure articulation avec les fins des cours

Augmenter la durée d'ouverture au public

Modification des plannings d'animations

Question IV : (4 points)

Il vous est demandé d'établir un tableau par section, et pour le total, du nombre de prêts en 2013 et 2014 réalisés par les bibliothèques municipales de Verdun. Vous ferez également apparaître la variation des prêts, pour chaque section et pour le total en effectif de 2014 par rapport à 2013.

Bibliothèques de Verdun
Nombre de prêts 2013-2014

Prêts	2013	2014	Evolution En nombre
Section jeunesse	49388	48702	-686
Section adulte	37739	34162	-3577
Total des prêts	87127	82864	-4263

Titre : (1 point).

Forme : (1 point).

Par erreur de calcul : (-1 point).

Si oublié du signe négatif : (-1 point)

Question V : (2 points)

Vous êtes chargé(e) de faire un tableau pour indiquer au public de la bibliothèque d'Ablis les modifications des horaires d'ouverture.

Modification des horaires d'ouverture bibliothèque d'Albis

Jour	Horaires
Mercredi	11 h -18 h
Vendredi	Fermeture à 18 h

Titre : (0,5 point).

Forme : (0,5 point).

Tous les éléments (jours, horaires sont indiqués) (1 point).